

# INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

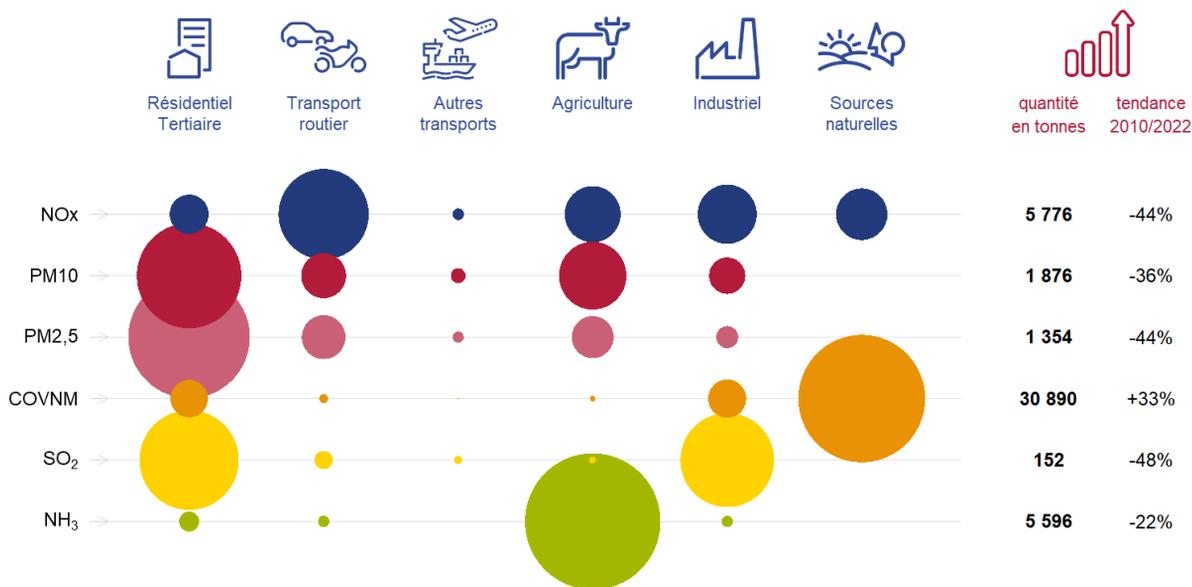
## Haute-Vienne

département



### Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité



COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM<sub>10</sub> : particules grossières  
 PM<sub>2,5</sub> : particules fines NH<sub>3</sub> : ammoniac SO<sub>2</sub> : dioxyde de soufre

En Haute-Vienne, le transport routier représente la source la plus importante de **NO<sub>x</sub>**, suivi des secteurs agricoles et industriels et des sources naturelles (prairies et forêts). Concernant les particules (**PM<sub>2,5</sub>** et **PM<sub>10</sub>**), la source principale d'émissions est le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire). L'agriculture est également une source importante via le travail des sols, en particulier pour les **PM<sub>10</sub>**. Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Les émissions anthropiques sont liées aux activités industrielles (utilisation et production de solvants, colles, peintures etc.) ainsi qu'au chauffage au bois pour le secteur résidentiel/tertiaire. Le **SO<sub>2</sub>** est émis de manière équivalente par les industries (combustion) et par le secteur résidentiel/tertiaire via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH<sub>3</sub>** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

### Contribution du département dans les émissions régionales (2022)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>